

VIVRE A ETAIN

Magazine d'informations municipales



ETAIN, Ville Ambassadrice de l'AFM TELETHON
3 et 4 décembre 2010



Janvier 2011 - N°50

E.mail : mairie@ville-etain.fr
Internet : www.ville-etain.fr





Accueil des nouveaux Stainois et Forum
11 septembre 2010



Repas des associations
24 septembre 2010



Fête du Bois de Tilly et inauguration du
circuit vestiges militaires allemands
26 septembre 2010

EDITORIAL

Prudence en 2011

La réforme de la taxe professionnelle et le gel annoncé des dotations de l'Etat aux Collectivités ont provoqué l'inquiétude légitime de toutes les associations d'Elus.

Bien qu'elle soit partiellement remplacée par la Contribution Economique Territoriale (CET), l'inquiétude vient surtout du fait qu'elle risque d'entraîner un transfert de charges fiscales vers les ménages.

Les Elus, je le rappelle, ne veulent pas être des boucs émissaires. Ils refusent d'alourdir les impôts locaux ce qui aurait pour conséquence d'aggraver les difficultés rencontrées par bon nombre de familles. D'où une limitation bien compréhensible des investissements profitables à la population.

En 2010, nous avons investi, ce sont les plus gros travaux, dans la rue de Morteau, Place des Fusillés et l'extension de la rue François Villon.

Nous travaillons aujourd'hui sur le budget communal pour 2011. Parmi les plus gros projets, nous pouvons citer la création d'une voie verte, côté gauche en se dirigeant vers Warcq, uniquement dans la partie urbaine : l'objectif étant de relier ultérieurement Etain à Warcq afin de favoriser les circulations douces.

Pour 2011 encore, nous avons promis la réfection complète de la rue la Maternité.

Dans le domaine des économies d'énergie, nous allons changer la chaudière de la Salle des Fêtes, nous procéderons à la réfection de l'éclairage public vétuste des Clairs Chênes, et aux fenêtres de la Mairie (posées en 1922). Etant donné le coût de ces travaux, nous allons sûrement procéder par tranches en nous efforçant de ne pas trop les étaler dans le temps.

Cela dit, nous sommes inquiets de l'aggravation du chômage qui, pour 87% des français, devrait être la priorité du gouvernement cette année. La croissance économique est en berne, les inégalités sociales se creusent; 8 million de français sont au dessous du seuil de pauvreté.

Nous comptons bien poursuivre notre action au plus près des préoccupations des citoyens et notre soutien aux personnes en difficultés, aux personnes âgées à très faibles revenus.

Autre motif d'inquiétude: l'éventuelle suppression d'une classe à Foameix : 298 postes d'enseignants doivent être en Lorraine dans les seules classes primaires et maternelles.

Jean PICART

Le Maire, le Conseil Municipal et les services communaux vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2011 et surtout de bonne santé.

La cérémonie des vœux du Maire et Président de la Codecom se tiendra à la **Salle des Fêtes le vendredi 21 janvier 2011 à 19 heures.**

Pas de remise des trophées aux sportifs à cette occasion. Ils ont été remis le 17 décembre 2010.

Un déneigement irréprochable

La population stainoise est très satisfaite du déneigement régulier et bien effectué de nos routes communales.

Je me dois de remercier les Services Techniques de la Ville et de les féliciter pour ce travail consciencieux et méthodique, pour la promptitude à réagir. Un grand merci à Louis REATO, notre chef des Services Techniques et à toute son équipe dont l'attachement au service public à la population n'est plus à démontrer.

Un grand merci également pour la contribution irremplaçable des Services Techniques de la Ville et de la Codecom à l'occasion du Téléthon 2010.

Les Elus sont fiers de leurs services publics communaux.

Le Maire

TELETHON 2010

Le téléthon a été une réussite.

Près de 21000 € ont été collectés.

Merci à tous les bénévoles et à tous les sponsors qui ont contribué à ce résultat.

MAIRE ET ADJOINTS

UNE PREMIERE HISTORIQUE A ETAIN : L'INSTALLATION D'UN MEDECIN OPHTALMOLOGUE

Le constat est partagé par tout le monde : il n'y a plus qu'une seule ophtalmologue à VERDUN ! Des délais très longs pour obtenir un rendez-vous !

Une excellente collaboration entre le pôle Santé, la Communauté de Communes, la ville d'ETAIN et leurs partenaires a grandement facilité l'installation d'une ophtalmologue à ETAIN, suite à une recherche et à une proposition de M. et Mme BLONDIN.

Pour ce qui concerne les partenaires, un grand merci à l'optique Martin pour le prêt de son matériel dans l'attente de la livraison de celui de l'ophtalmologue, à l'agence immobilière Stainoise et au propriétaire qui ont accepté de patienter trois mois sans loyer (septembre-octobre-novembre), à la SEGENEST et à l'atelier Beaufort, ...

- **Accueil le 28 août** : présentation et découverte du territoire autour d'un repas convivial offert par la ville (Pôle Santé - Ville - Codecom).

- **Découverte du territoire en minibus.**

- **Recherche d'un local professionnel et d'un logement par la ville.**

- **Participation au loyer du local professionnel** : trois mois de loyer pris en charge par le Pôle Santé, auxquels s'ajoutent une subvention à celui-ci correspondant à trois mois assurés par la Communauté de Communes.

- **Intervention efficace** auprès de trois banques afin d'acquérir le matériel d'ophtalmologie par le Maire de la ville et le Président du Pôle Santé.

- **Recherche du mobilier en excellent état et gratuit pour le logement familial** par la municipalité d'ETAIN.

- **Prêt consenti** par des professionnels de santé afin d'acquérir du matériel de bureau et différents appareils électroménagers.

Son nom : **Madalina CONSTANTINESCU**

Son cabinet est situé à l'angle de la Place de la Martinique et de la rue Thiers au n° 2. **Consultations sur rendez-vous du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Tél. 03.29.83.92.61.**

Nos souhaits de bienvenue et de réussite à Madalina.

L'ACCUEIL DES NOUVEAUX STAINOIS

Le 11 septembre dernier, de nouvelles familles stainoises ont assisté à la 9^e édition de l'Accueil des Nouveaux Stainois, à la salle des Fêtes.

A l'entrée, chacun s'est vu remettre un « Pack d'Accueil », pochette comprenant un plan de la ville, le dernier bulletin municipal, la lettre du Pays d'Etain, le guide et le calendrier du tri et un guide pratique sur Etain qui se propose de donner tous les renseignements utiles sur la commune. Cette plaquette appelée « ETAIN Pratique » est toujours disponible en Mairie.

Après avoir souhaité la bienvenue, Thierry Minarie, adjoint chargé de la communication, a présenté rapidement la commune.

Puis, un film de 25 minutes, actualisé chaque année, a permis de faire découvrir notre ville sous ses aspects pratique, administratif, scolaire, économique et historique.

Enfin, Jean Picart, Maire, a exposé les projets de la commune et ceux de la Communauté de Communes du Pays d'Etain.

L'accueil des Nouveaux Stainois s'est prolongé par le FORUM des ASSOCIATIONS. Cette formule a permis à chacun de faire connaissance et de nouer les premiers liens.

Les nouveaux habitants ont beaucoup apprécié cet après-midi.

En 2011, la Municipalité organisera « L'ACCUEIL DES NOUVEAUX STAINOIS » le **SA-MEDI 10 SEPTEMBRE.**

Alors, nouveaux habitants depuis septembre 2010, n'hésitez pas à vous inscrire en Mairie d'Etain dès aujourd'hui.

L'Adjoint à la communication,
Thierry MINARIE

LE POINT SUR LES NEGOCIATIONS AVEC LE SYNDICAT DES EAUX D'HERMEVILLE

Comme convenu (cf édito de « Vivre à Etain » de septembre 2010 n° 49), je vous tiens informés des solutions possibles à mettre en œuvre pour remédier durablement au taux de fluor épisodiquement trop élevé dans la ville haute, essentiellement en période d'étiage de la source d'Ornes.

La dernière rencontre à ce sujet s'est tenue en Mairie le 30 novembre 2010, en présence de l'ensemble des partenaires : élus du syndicat des eaux d'Herméville, d'Etain, Véolia, syndicat des eaux Laffon de Ladebat (SELL).

La réunion s'est traduite par un accord oral de principe au raccordement du réseau d'Etain à Warcq, alimenté par le SELL et au règlement de l'eau fournie par celui-ci.

Une seule question n'a pas encore abouti, le coût de fonctionnement de la station de refoulement de Chasson vers Herméville qui selon Véolia, ne couvre pas le prix de l'eau facturée au Syndicat d'Herméville.

Le Syndicat des Eaux d'Herméville doit délibérer prochainement à cet effet et déterminer par écrit son positionnement.

Avant d'engager les travaux de raccordement à Warcq, il nous faut respecter la procédure suivante :

- 1) **Obtenir un accord tripartite** : Ville d'Etain, Véolia, syndicat d'Herméville.
- 2) **Solliciter les subventions de nos partenaires**, Conseil Général et Agence de Bassin Rhin-Meuse pour la phase de travaux estimée à **72 000 € HT**.
- 3) **Organiser la consultation publique** pour la phase travaux.
- 4) **Réalisation des travaux.**

Si nous rencontrons un léger dépassement du taux de fluor, vous serez informés par le panneau lumineux, affichage et par voie de presse.

La Ville a installé deux points d'eau potable, l'un en bas du Champ de Foire, l'autre sur le mur de l'ancienne usine BMD dans cette même rue.

LE SAVIEZ-VOUS ?

⇒ **La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)** attribuée par l'Etat à la ville en 2010 a baissé de **0,5 %**.

Pour 2011, cette dotation devrait encore baisser, sans oublier l'impact négatif de la réforme de la taxe professionnelle. Toutes les collectivités sont dans le flou.

⇒ **Les impôts locaux ont augmenté en 2010**. Pour la part destinée à la ville, l'augmentation d'une taxe d'habitation de type T4 est de **3 €**. Cette augmentation est la conséquence de deux critères :

- 1) L'augmentation des bases d'impositions décidée par l'Etat (**+ 1,2%**).
- 2) L'augmentation des taux communaux (**1,5%** pour la ville et **+ 1,5%** pour la Codecom).

⇒ **La prochaine réunion du Comité Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance** aura lieu à la mi-janvier avec la participation de Messieurs le Sous-Préfet de Verdun et le Procureur de la République.

⇒ **Reporté d'année en année depuis 2008, la réfection de la RD 631** d'Etain à Warcq (Avenues Prud'homme Havette et 8ème B.C.P.) sera effectuée en 2011 dans le cadre du transfert de cette route dans le domaine public communal.

A cet effet, le Conseil Général indemnise la ville d'Etain, comme la commune de Warcq. Pour Etain, **133500 €** ont été versés à la fin 2010, puis la même somme le sera en 2011.

La réfection de cette route sera effectuée en enrobés après grattage de la chaussée.

De même est prévue la réfection de la RD 906 de la Rue du Colonel Autun jusqu'au giratoire du contournement.

Ces travaux seront effectués durant l'été 2011 dans le cadre des travaux de voirie de la Communauté de Communes.

⇒ **Démolition de l'ancien collège** : Ces travaux seront effectués, par la Codecom, au printemps prochain, avec la création d'un parking supplémentaire Rue des Ecoles, côté gauche en descendant cette rue pour la sécurité.

CONSEIL MUNICIPAL



COMPTE-RENDU **DU LUNDI 13 SEPTEMBRE 2010**

Le Maire a demandé une minute de silence à la mémoire de notre collègue et ami Robert BRUGE qui a consciencieusement assumé sa responsabilité jusqu'au bout malgré la maladie et la fatigue.

Le Conseil Municipal de la Ville d'ETAIN :

AUTORISE A L'UNANIMITE la vente d'une remorque pour la somme de 200 € et la vente du Citroën Jumper au prix de 1 500 € ainsi que l'encaissement du produit de ces ventes et **DIT** que ces biens devront être sortis de l'inventaire.

AUTORISE A L'UNANIMITE MOINS TROIS ABSTENTIONS Monsieur le Maire à signer l'acte de constitution de servitude de passage et tout document s'y rapportant avec la SCI du BOSQUET.

ELIT avec 20 voix soit la majorité absolue Monsieur Laurent LAMINETTE adjoint au maire, chargé des travaux qui est installé immédiatement et **DIT** que Monsieur Laurent LAMINETTE percevra à compter du 15/09/2010 l'indemnité fixée par la délibération du 15 mars 2008, soit 38% de l'indemnité du Maire.

DECIDE A L'UNANIMITE MOINS TROIS ABSTENTIONS la délivrance des produits reconnus « bois de chauffage » et des houppiers des tiges reconnues en qualité « bois d'œuvre » provenant des parcelles 17,27 et 37 A,

DECIDE de proroger le délai d'exploitation des affouages (houppiers) des parcelles n°23 et 24 jusqu'au 15/10/2011,

DIT que l'attribution des bois aux affouagistes se fera après partage sur pied, sous la responsabilité de Monsieur Daniel BRIZION, Monsieur Stéphane LEPEZEL et de Monsieur Daniel GLAD,

DIT que le délai d'enlèvement des bois d'affouage est fixé au 15/10/2011 et **FIXE** le prix des coupes affouagères 2010-2011 à 6.10 € le stère.

AUTORISE A L'UNANIMITE Monsieur le Maire ou un adjoint à signer l'avenant n°3 au lot n°1 d'un montant de 5 122.35 € HT concernant des

ajustements et des modifications des travaux de requalification de la rue de Morteau.

DECIDE A L'UNANIMITE de reporter ultérieurement la délibération relative aux locations de salles à des fins de consultations médicales et paramédicales.

DECIDE A L'UNANIMITE MOINS TROIS ABSTENTIONS de procéder aux décisions modificatives et virements de crédits sur le budget Ville et sur le budget Eau Assainissement

COMPTE-RENDU **DU MARDI 28 SEPTEMBRE 2010**

Le Conseil Municipal de la Ville d'ETAIN :

ACCEPTE A L'UNANIMITE l'acquisition d'une parcelle d'environ 875 m² au prix de 12 000 euros à Monsieur et Madame BROSCARD, acquéreurs de la propriété voisine cadastré AC n°15, 16, 17 et 222 (route de Damvillers) dans le but d'agrandir le cimetière dans les années futures, le P.L.U ayant réservé deux emplacements de chaque côté de l'entrée principale route de Damvillers.

DECIDE de prendre en charge les frais de bornage et les frais d'acte notarié, **CONFIE** cette transaction à l'étude de Maître GERARD et CLEMENT, notaires à ETAIN et **AUTORISE** le Maire ou un Adjoint à signer l'acte de vente.

CONFIRME A L'UNANIMITE le prix de vente pour les parcelles du Lotissement de Riévil-lers à 45 € le m² conformément à l'avis des domaines en date du 18 mai 2010. Ces terrains étant issus d'une réserve foncière propriété de la ville de très longue date, antérieurement à l'aménagement foncier terminé en 2006, la ville n'a alors pas la qualité d'assujettie à la TVA.

AUTORISE le Maire ou un Adjoint à déposer chez le notaire tous les documents nécessaires à la vente des parcelles ainsi qu'à la publicité foncière, et à signer les actes de cession.

AUTORISE A L'UNANIMITE Monsieur le Maire à créer un poste d'attaché principal dans le cadre d'emploi des attachés et à procéder au recrutement d'un nouveau directeur général des services dans ce cadre d'emploi.

COMPTE-RENDU
DU LUNDI 6 DECEMBRE 2010

Le Conseil Municipal de la Ville d'ETAIN :

ACCEPTE A L'UNANIMITE de retirer de l'ordre du jour de la présente séance la question n° 8 " Fixation du prix de location des locaux utilisés par les professions médicales " pour le motif qu'il semble prématuré de délibérer en raison du nombre limité de professionnels de santé installés dans les locaux communaux.

A noter que les permanences du cardiologue sont pour le moment suspendues.

DECIDE A L'UNANIMITE d'installer au poste de conseiller Monsieur Rémi ANDRIN, suite au décès de Monsieur Robert BRUGE.

ELIT avec 19 voix soit la majorité absolue Monsieur Laurent LAMINETTE comme nouveau membre titulaire pour compléter la composition de la Commission Communale d'Appel d'Offres.

DECIDE A L'UNANIMITE de nommer Madame Jocelyne HUMBERT membre au CCAS.

EMET A L'UNANIMITE MOINS UNE ABSTENTION un avis favorable sur le projet d'installation classée du Chenois à BECHAMPS et FLEVILLIÈRES visant à l'exploitation d'un élevage de 190 vaches laitières et ou mixtes et 402 bovins à l'engraissement et ou veaux de boucherie.

DONNE A L'UNANIMITE son accord pour adhérer au service « assurance groupe » à compter du 1^{er} janvier 2011, selon les conditions du marché négocié, **DECIDE** que la catégorie de personnel à assurer et de la franchise retenue sont les suivantes : pour le régime spécial CNRACL : franchise 10 jours fermes, 6.40 %; pour le régime général : 1.20%, **DECIDE** que la base de calcul des prestations et des cotisations est la suivante : traitement de base, charges patronales et **AUTORISE** le Maire à signer les documents nécessaires à la résiliation du contrat en cours.

AUTORISE A L'UNANIMITE Monsieur le Maire à déposer et signer les documents modifiant la rubrique « ASPECTS EXTERIEURS ET CLOTURES », » paragraphe « dépendances et annexes » de la sous rubrique « constructions » du permis d'aménager du Lotissement Entre Deux Routes.

DECIDE A L'UNANIMITE de demander le concours du Receveur municipal pour assurer des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable

définie à l'article 1 de l'arrêté du 16 décembre 1983, d'accorder l'indemnité de conseil au taux de 100 % par an.

DECIDE également que cette indemnité sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 précité et que pour l'année 2010, cette indemnité sera versée proportionnellement au nombre de jours de gestion réalisée par M. GENESTOUX Alain et M. SIMONET Patrick (Receveur intérimaire).

SOLLICITE A L'UNANIMITE une subvention au titre du GIP et de la DGE pour les travaux de réserve d'incendie Place de la Gare dont le montant est estimé à 37 250 euros HT, et demande l'autorisation de commencer les travaux.

DECIDE A L'UNANIMITE de procéder à une décision modificative sur le budget Lotissement de Riéville.

DECIDE A L'UNANIMITE MOINS TROIS ABSTENTIONS, de procéder à diverses décisions modificatives sur le budget Ville.

L'essentiel des dépenses représente des dépenses d'amélioration du nouveau local « Services Techniques » Allée du Champ de Foire.

LA MUNICIPALITE APPELLE A PLUS DE DIGNITE DANS LE DEBAT PUBLIC

Régulièrement dans le bulletin municipal, les opposants se livrent à des attaques sans nom contre notre Maire qui serait devenu « amnésique ».

Ils jettent systématiquement l'opprobre sur sa personne en des termes devenus obsessionnels, nous citons : « affirmations mensongères et calomnieuses, manipulation, usurpation, despotisme ».

Les attaques personnelles à son égard sont systématiques et intolérables.

Je tiens à apporter ma solidarité à notre Maire. Je refuse ce type de débat. Nous sommes favorables au débat d'idées sur telle ou telle réalisation municipale.

Comme toujours, nous écoutons toute proposition afin d'améliorer les services aux citoyens.

L'équipe municipale n'a qu'un seul objectif : rendre service aux citoyens et essayer de résoudre tout problème posé ; tel est l'impératif démocratique.

Anne-Marie BEAUCHET
Première Adjointe

ASSOCIATIONS

LA PLACE DES FUSILLÉS

La Place des Fusillés et la rue de Morteau viennent d'être remises à neuf. Mais d'où proviennent ces noms ?

Les 24 et 25 août 1914, les habitants fuient Etain sous le bombardement. Dès le lendemain, les Allemands occupent la ville. Après le départ des sœurs et des vieillards de la Maison Lataye le 31 août, il reste encore 50 à 80 personnes.

Le 12 septembre, onze Stainois partent pour Conflans- Jarny.

Pour la suite et surtout la date des exécutions, plusieurs témoignages divergent. L'arrestation des otages a eu lieu entre le 12 et le 17 et la fusillade entre le 15 et le 18 septembre.

Selon un témoignage, les Allemands enferment 19 Stainois dans le réfectoire du collège, le 17 septembre. Leurs femmes peuvent leur apporter quelques aliments à midi et le soir. Le lendemain, quand elles se présentent, les soldats allemands les accueillent par ces mots : "*Français, Kaput*", en indiquant la route de Longwy.

Ce n'est que le 3 juin 1920 qu'un Mosellan se présente devant M. Didion, Maire, et lui raconte qu'envoyé par une maison d'épicerie de Thionville pour ravitailler les populations envahies, il a été arrêté par les Allemands à l'entrée de la ville, route de Longwy, le 14 octobre 1914. Pendant cet arrêt de plusieurs heures, il a pu voir, au pied de la première maison, un tertre avec un écriteau portant en allemand les mots suivants : *Ici reposent 19 habitants de la ville d'Etain ; attendu que des signaux ont été faits dans la nuit dans la direction de Verdun, ils ont été pris comme otages. La nuit suivante, les signaux s'étant reproduits, ces gens ont été fusillés.*

Sur ces déclarations, le Maire et M. Cathelinaux, Juge de paix, se rendent au lieu indiqué et après avoir fait creuser, reconnaissent que des corps avaient été jetés pêle-mêle, presque à fleur de terre. Grâce à différents objets et à leurs vêtements, on les identifie.

Le 10 juillet 1920, la Ville leur fait de solennelles funérailles et un sobre monument est élevé sur leur tombe commune.

Le 24 juillet 1926, le Conseil Municipal nomme *Place des Fusillés* le nouvel emplacement que for-

maient, avant la guerre, un pâté de maisons et les deux rues l'encadrant (*Rue du Magasin* et *Rue des Petits Bourgeois*).

Les 19 fusillés de septembre 1914 :

BEAUDIER Louis 46 ans ; BOUBEL Pierre 57 ans ; BRICLOT François 66 ans ; BRICLOT Louis-Joseph 64 ans ; BRIY Charles 64 ans ; COCHENET Nicolas 65 ans ; GAGNE Nicolas 53 ans ; LAMBERT Prosper 73 ans ; MAURICE Ernest 56 ans ; MICHEL Michel 60 ans ; PAQUIER Ernest 61 ans ; PERIGNON Jules 49 ans ; REGNAULD Alexandre 51 ans ; ROYER Léon 51 ans ; SCHECQ Charles 51 ans ; TABOURET Emile 72 ans ; TABOURET Jules 41 ans ; THARCYS Charles 66 ans ; TOUSSAINT Auguste 61 ans.



C'est par la délibération du 24 juillet 1926 que la *Rue Grande* prend pour nom *Rue de Morteau*.

MORTEAU, petite ville du Doubs, s'est montrée solidaire lors de la reconstruction d'Etain après la Grande Guerre. Les subventions envoyées par tout son canton se sont élevées à 20 000 francs, consacrés à l'agrandissement des abattoirs. Etain reçut en outre huit vaches. A chaque arbre de Noël organisé par les comités de différentes œuvres de Morteau, des jouets, des montres, des friandises furent offerts aux enfants stainois.

Thierry MINARIE
ETAIN d'HIER à AUJOURD'HUI

**COURS DE
GYMNASTIQUE SENSORIELLE
ET
ART MARTIAL SENSORIEL**

**A ETAIN
LE MARDI DE 17 H 45 A 19 H 15
ANCIENNE ECOLE MATERNELLE**

La gymnastique sensorielle est une activité au sein de la somato-psychopédagogie (SPP) créée par **Danis BOIS**, kinésithérapeute, ostéopathe, chercheur et professeur à l'université Fernando Pessoa de Porto en pédagogie perceptive du mouvement. Cette pratique globale vise à créer l'unité corps/psychisme à partir d'un travail de perception et de présence à son corps.

L'art martial sensoriel a été créé par **Martine DE NARDI**, infirmière, kinésithérapeute, ceinture noire d'aïkido, formatrice à l'école supérieure de somato-psychopédagogie de la méthode Danis BOIS. L'art martial sensoriel travaille l'harmonie du geste, la combativité constructive, la relation sans prédominance...

www.somato-psychopedagogie.com
www.artmartialsensoriel.org

ANIMATRICE

Cathy ORLANDO, diplômée en gymnastique sensorielle et art martial sensoriel.

A votre disposition pour tout renseignement au 03 29 87 52 86.

La dynamique gestuelle se compose d'enchainements originaux de mouvements, pratiqués dans des conditions qui en permettent le ressenti : lenteur, attention, douceur, relâchement... sur différents rythmes, seul, à 2 ou en groupe...

Des échanges verbaux, partant du ressenti corporel, invitent à donner un sens à ce qui se vit dans son corps, pour faire le lien avec son quotidien.

Des temps d'intériorisation offrent à prendre le temps de se poser, de se découvrir de l'intérieur, d'affiner sa relation au silence...

Un temps est aussi consacré à **la découverte de son anatomie vivante**, afin de développer ses perceptions corporelles de manière claire et concise.

Ces cours s'adressent à toute personne souhaitant enrichir sa connaissance et sa compré-

hension d'elle-même, de sa vie, des autres... à partir d'un nouveau rapport perceptif à son corps.

Montant : **59 € par trimestre**. Le premier cours est gratuit.

Il n'est pas nécessaire d'avoir pratiqué un art martial au préalable.

ETAIN D'HIER A AUJOURD'HUI

L'association vient d'éditer une série de huit cartes postales d'Etain. Deux vues concernent l'église, deux la base d'Etain-Rouvres, la cinquième l'Hôtel de Ville, les trois dernières des monuments ou établissements remarquables de la cité. Elles sont disponibles au local EHA (18 place JB Rouillon), à la Maison de la Presse.

L'Association organisera son **assemblée générale le vendredi 11 février 2011** dans le hall de la salle des Fêtes d'Etain à **20h30**.

LES ECHOS DE LA WOEVRE

Nous vous invitons à **l'assemblée générale de l'association AIDW** qui édite les Echos de la Woëvre, **le vendredi 28 JANVIER 2011 à 20 h 30**, salle Henri Perquin à ETAIN (entre la salle des Fêtes et la salle Brasse-Focosi), pour découvrir le bilan de l'année 2010.

**PETANQUE STAINOISE
Dates des concours 2011**

8 mai : Championnat de Meuse (DM + TTJCM)

1er juin : Doublettes vétérans

24 septembre : Prix Ville d'Etain (DS + DF)

PRESIDENTS D'ASSOCIATIONS

Nous vous conseillons de communiquer en Mairie la date de l'assemblée générale de votre association afin d'éviter plusieurs réunions le même jour à la même heure.

Merci.

TELETHON : Le saviez-vous ?
Petit lexique préparé par les classes de
CE2, CM1 et CM2
de l'école élémentaire d'Etain

Le génome : C'est l'ensemble du matériel génétique d'un individu. Il est constitué d'un ensemble de chromosomes eux-mêmes constitués d'ADN.

Les gènes : Ils sont situés sur les chromosomes et ce sont eux qui donnent toutes les informations de construction et de fonctionnement du corps.

L'hérédité : C'est l'ensemble des caractères qui se transmettent de parents à enfants. Ces caractères sont créés par les gènes. Chaque enfant possède la moitié des chromosomes de son père et la moitié de ceux de sa mère.

Les maladies génétiques : Ce sont des maladies transmises par les parents sans le savoir. Elles sont dues à un (ou plusieurs) gène qui ne donne pas la bonne information.

Les maladies neuromusculaires : Elles détruisent les muscles ou les nerfs qui les commandent. Elles rendent difficiles tout ce qui se fait avec les muscles : bouger, respirer, parler ... Elles entraînent parfois des paralysies. Il y en a plus de 200 différentes.

La mucoviscidose : C'est une maladie génétique qui provoque des problèmes au niveau des poumons et de l'estomac par une accumulation de mucus visqueux. Des traitements existent et permettent au malade une espérance de vie d'une cinquantaine d'années.

La thérapie génique : C'est une méthode pour soigner les maladies génétiques. On apporte dans les cellules du malade un gène médicament qui va remplacer le gène défectueux.

La thérapie cellulaire : C'est une méthode pour soigner certaines maladies. On apporte au malade de nouvelles cellules afin de remplacer les cellules qui ne fonctionnent pas bien.

La pharmacologie : C'est la science du médicament. Elle permet de développer un médicament, de connaître son action sur la maladie et de l'utiliser en toute sécurité.

PROJET : PLANTATION

Dans un premier temps, ce sont les enfants de l'école primaire qui ont travaillé dur : les plus petits ont décoré 160 pots en terre pour accueillir les arbres le jour du Téléthon. Les plus grands ont élaboré un lexique sur le domaine des maladies génétiques.

Le samedi 4 décembre, sur la place de la mairie, les écoliers et les forestiers ont proposé un parrainage d'arbres et arbustes dont le produit a rejoint les caisses de l'AFM.

Ensuite, les enfants, encadrés par des forestiers, des chasseurs et des agents de la commune, réaliseront courant janvier la plantation sur un terrain proche des écoles, gracieusement mis à disposition par la commune.

Ce projet s'inscrit dans la durée, en concertation avec l'école primaire et la commune. C'est pourquoi, l'aménagement prévu de la parcelle correspond à plusieurs problématiques :

- soutien au Téléthon bien sûr
- information sur le domaine de la génétique mais aussi :
- éducation et sensibilisation à l'environnement par le biais de la plantation et de la rencontre avec des acteurs de la nature.
- aménagement d'un espace artistique : les pots seront réutilisés dans ce cadre
- prise en compte de la biodiversité : Tout d'abord, de nombreuses essences sont prévues, 44 différentes en tout ! Certains plants, comme les cornouillers, cytises, sorbiers des oiseaux, merisiers à grappes ou autres sureaux devraient favoriser l'accueil de la petite faune et des oiseaux. D'autres, comme les alisiers torminaux, les fusains, les noisetiers ou les prunelliers seront plus particulièrement propices au butinage des abeilles.
- et esthétique ! Vous pourrez voir ce petit coin de nature évoluer et changer de couleur au fil des saisons : les fleurs jaunes des cytises, les grappes noires des sureaux, les aiguilles vert tendre des mélèzes au printemps et les feuilles rouges des chênes rouges à l'automne ne sont qu'un petit aperçu du spectacle qui vous attend !...

Stéphanie

Voulez vous faire plaisir à un enfant ?

Parmi ces diverses activités le Secours Catholique organise chaque année, l'été, des vacances dans des familles pour des enfants défavorisés qui ont le besoin et le désir de changer d'environnement, de connaître d'autres familles, vivre un autre mode de vie tout simplement.

C'est un moyen pour eux de s'enrichir et de partager avec d'autres ce qu'ils n'ont pas eu la chance de recevoir.

Si vous pouvez consacrer un peu de votre temps avec un de ces enfants vous pouvez nous contacter au 03 29 86 16 80.

Il n'est pas trop tôt pour réfléchir à cette possibilité.....



L'inter campagne des restos du cœur d'avril à début novembre a permis de distribuer près de **700 colis** de dépannage aux familles en difficultés financières et c'est dans un local repeint à neuf par les services techniques de la mairie que les bénévoles ont accueillis de très nombreuses familles pour l'ouverture de la **26^{ème} campagne d'hiver**.

Le dimanche 16 janvier à 14 h 30 aura lieu le traditionnel **spectacle** au profit des restos dans la salle des fêtes.

Paule HENRIOT a repris son bâton de pèlerin afin de nous concocter un programme riche et haut en couleur qui, n'en doutons pas, plaira aux petits comme aux grands. Nous vous y attendons nombreux.

Quelques dates à retenir :

- lundi 14h à 16h : atelier récréatif, aide à la personne
- mardi et jeudi de 9h à 10h45 : distribution

J'évalue vos besoins à domicile et vous propose des solutions sur mesure...

adapah
UNA

Tél : 03 29 790 584

Accompagnement personnalisé avec un personnel qualifié sur tout le département

7 jours / 7

Demandez un devis gratuit sans engagement !

- > Pour les personnes fragilisées par l'âge, la maladie ou le handicap :
Tâches ménagères, aide à la personne, garde de jour & de nuit, promenade
- > Pour les personnes en activité
- > Service de Téléassistance

Règlement par CESU préfinancé possible - Réduction fiscale de 50 %

Association d'Aide à Domicile aux Personnes Agées et Handicapées de La Meuse
Siège social : 2bis rue du Moulin - 55000 BAR LE DUC
www.adapah-una-meuse.fr - Mail : accueil@adapah55.fr

LE CENTRE CULTUREL ET TOURISTIQUE, CA MARCHE !

Pour l'année 2010, le Centre Culturel et Touristique a réalisé un chiffre d'affaires de 82 000 euros.

Durant la semaine 49 consacrée à Petitcolin, l'Office du Tourisme a rassemblé 750 visiteurs et vendu pour 2 500 euros de poupées, baigneurs et produits du terroir le dimanche 12 décembre : un record !

NOUVELLE ASSOCIATION A ETAIN AGIR

64 rue André Maginot
55400 ETAIN

Notre volonté : entamer un dialogue avec les habitants du Canton d'Etain en les informant sur les sujets locaux sensibles, en leur demandant leur avis, en publiant leurs réflexions et propositions.

Ce site constructif et courtois, désire être un acteur efficace de la démocratie locale et être une source d'informations complémentaires que nous souhaitons utiles aux réflexions et aux décisions de nos élus.

Adresse mail : agir.etai55@gmail.com

Adresse du site : <http://agir-etai55.com>

Connectez-vous !!!!

L'association est ouverte à toute personne intéressée !!

Communiqué du GIPCE

Vœux pour l'année 2011

L'année 2010 s'achève mieux qu'elle a débuté pour le G.I.P.C.E mais je ne reviendrai pas sur ce sujet car nous en avons largement débattu.

Avec l'aide de la CODECOM d'ETAIN, du Conseil Général de la Meuse et le Fond Départemental d'Insertion, nous avons pu acquérir du matériel performant (dont un motoculteur) afin que le personnel travaille dans de meilleures conditions et ainsi satisfaire notre clientèle.

Les domaines d'activités du chantier conventionné depuis toujours auprès des communes, ce n'est qu'en 2008 que le chantier œuvrait pour les particuliers principalement au titre du ménage et de l'entretien des espaces verts.

C'est lors d'une réunion en septembre dernier avec le Service Insertion et Emploi (Direction de l'Economie, du Tourisme de l'Insertion et de l'Emploi) et la DIRECCTE de la Meuse que le G.I.P.C.E ne pourra plus intervenir chez les particuliers et cela dès janvier 2011, au risque de voir le chantier d'insertion déconventionné.

Ceci est fort regrettable mais que faire sinon se plier à la décision de nos partenaires financiers. Je n'en dirais pas plus !

Pour l'année à venir il va falloir démarcher de nouveaux clients : entreprises, CODECOMS, afin de se lancer dans des prestations, qui à mon sens, seront plus qualifiantes pour le personnel.

Mon souhait serait de multiplier par deux le nombre de communes dans le cadre des espaces verts. A l'heure actuelle, nous intervenons sur 8 communes ainsi que la CODECOM d'ETAIN (entretien espaces verts au groupe scolaire d'EIX et l'école maternelle Le Petit Prince d'ETAIN).

Quant aux entreprises, seules VITHERM et PETIT-COLLIN font confiance au G.I.P.C.E. Cela reste insuffisant !

Il faut que chacun fasse un effort pour que le chantier aille de l'avant. C'est pourquoi, je lance un appel à toutes les entreprises mais pas que celles implantées sur notre commune.

Le G.I.P.C.E est une « institution » sur ETAIN et il se doit de le rester afin que nous puissions aider les nombreuses personnes qui souffrent du chômage et les seniors délaissés par le monde du travail qui malheureusement viennent s'ajouter dans les statistiques des bénéficiaires du RSA. Les missions du G.I.P.C.E consistent à fournir un travail, à les accompagner dans l'insertion grâce à des formations mais sa mission principale, qui peut paraître

modeste, c'est leur redonner de la dignité à celles et ceux qui l'ont perdue.

Pour terminer, je profite du Bulletin Municipal pour souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année à l'ensemble de nos clients, Monsieur le Maire, l'adjoint au CCAS, le personnel et le service technique de la Mairie d'ETAIN, l'assistante sociale et le CMS.

A travers ce message, je transmets toute ma gratitude ainsi que celle du personnel encadrant, administratif et des salariés du G.I.P.C.E auprès de tous.

Le Président du G.I.P.C.E,
Monsieur Robert BOISSIERE.



Joyeux Noël à toutes et à tous,
Bonnes fêtes de fin d'année
et meilleurs vœux pour l'année 2011 !!



- > Eveil musical **et corporel** dès 3 ans ½
- > Formation musicale adultes

Flûte traversière	Cornet	Piano
Flûte à bec	Trombone	Mandoline
Guitare électrique	Percussions	Guitare
Batterie	Violon	Accordéon
Chant	Violoncelle	Harpe

Trompette, Clarinette, Saxophone

Ateliers théâtres (enfant ou adulte)
Chœur d'adultes, Orchestres,
Préparation option musique au bac,
Baby Music

Nouveau :



* **Atelier Musiques Celtiques**



COMITE CANTONAL D'ETAIN
6 rue André Maginot
55400 ETAIN
☎ 03.29.87.07.14
Portable : 06.10.84.24.79
✉ jfrecchioni@aliceadsl.fr

Le comité cantonal du Souvenir Français d'Étain vous informe que sa campagne d'adhésion pour l'année 2011 a débuté. Nous demandons aux personnes qui recevront la visite d'un encaisseur de lui réserver le meilleur accueil. Pour celles qui ne sont pas encore adhérentes, elles peuvent nous rejoindre en s'acquittant de leur cotisation au siège du comité 6 Rue André Maginot à ETAIN (lotissement des clairs chênes) ou en contactant le secrétariat au 03.29.87.07.14. Nous serons heureux d'accueillir toute personne, française ou étrangère, civile ou militaire, homme ou femme pour une cotisation minimale de 10 € ; un reçu fiscal pourra être fourni à partir de 20 €.

L'an dernier, nous avons accueilli de nouveaux adhérents militaires en fonction ou anciens militaires avec grand plaisir. Nous regrettons toutefois qu'ils soient si peu nombreux, eux qui savent mieux que quiconque combien perdent la vie au cours d'opérations extérieures. Nous continuons à perpétuer la mémoire des soldats morts pour la France au cours des différents conflits et participons à maintenir en bon état leurs sépultures ainsi que leur fleurissement : ils sont ainsi assurés de ne jamais tomber dans l'oubli.

D'autre part, nous sommes étonnés que malgré notre appel à nous rejoindre émis en direction des Maires et conseillers municipaux du canton, si peu de personnes nous aient entendues. Il est possible que dans l'immensité de leur tâche, ils aient remis à une date ultérieure leur réponse, celle-ci ayant ensuite été oubliée. Nous sommes certains qu'il ne peut en être autrement, des personnes impliquées dans la vie publique au service des concitoyens ne pouvant se sentir que concernées par le devoir de mémoire.

C'est pourquoi, il n'est jamais trop tard, contactez-nous ! Nous vous accueillerons avec grand plaisir.

BONNE ANNEE A TOUS !

Le Président du Comité Cantonal
d'Étain,
Jean-François RECCHIONI



BLEU CIEL ASSOCIATION 55

Tout d'abord, toute l'équipe de Bleu Ciel Association 55 vous souhaite une bonne et heureuse année, et surtout une excellente santé.

Bleu Ciel 55 vient de fêter sa 1^{ère} année d'existence, et a mille projets en tête. Parlons d'abord de ce qui a été fait : différents partenariats avec des structures comme l'Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie, le Centre Social d'Étain pour la semaine de la Santé, la Prévention Routière pour notre journée festive du 6 juin, qui a connu un franc succès. Nous avons aussi organisé une conférence avec Gilbert Combat, animateur Départemental de la Sécurité Routière. Nous avons participé à de nombreuses manifestations stainoises: Journée de la Femme, Forum des associations, Journée du sport en famille, Téléthon.

Quant à nos nouveaux projets, ils sont très divers, mais ont tous leur utilité. En voici quelques uns: Opération « zéro alcool au volant » avec l'agence de voyages MRJ Voyages, journée festive, rencontre avec la MJC de Belleville, journée de sensibilisation au Mac Do, mise en place d'une charte, élaboration d'un dossier Travail d'Intérêt Général, élaboration d'un règlement intérieur, conception d'un nouveau site.

Tout cela est très ambitieux, et a besoin d'un maximum de personnes.

C'est la raison pour laquelle nous cherchons des bénévoles qui veulent s'impliquer, de près ou de loin, dans notre association. Nous vous accueillons le jeudi de 13 h 00 à 16 h 00, au 82 avenue du 8^{ème} BCP, à Etain, ou appelez nous au 03 29 85 07 39.

Bleu Ciel Association 55
82 avenue du 8^{ème} BCP – 55400 ETAIN
Tél. 03 29 85 07 39.
bleuciel55@gmail.com



GYM VOLONTAIRE

Rappel de nos différentes activités :

COURS ENFANTS :

- nés en 2005-2006 : Gym 3 pommes le mercredi de 11h à 12h
- nés en 2003-2004 : Récréa gym le mercredi de 10h à 11h
- nés en 2001-2002 : Gym évolué step le mardi de 16h45 à 17h45
- nés en 2000 et avant : Step pré-ado débutants le mercredi de 14h à 15h
- nés en 2000 et avant : Step pré-ado confirmés le mercredi de 15h à 16h

COURS ADULTES :

- Gym : mardi et mercredi de 19h à 20h
- Step fitness : lundi de 20h30 à 21h30 et mercredi de 20h à 21h
- Step chorégraphie : mardi de 20h à 21h (pour ce cours, il est souhaitable d'avoir de bonnes notions de step).

Tous les cours ont lieu au Gymnase de l'Ecole Élémentaire (rue des Ecoles).

Il n'est pas trop tard pour vous inscrire et venir partager un moment de détente en toute convivialité.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter notre présidente, Florence LEPEZEL tél : 03.29.87.25.26. ou le secrétariat tél : 06.62.49.07.11.



Du Lundi au Vendredi de 7 H à 18 H 30, nous accueillons les enfants de 0 à 4 ans.

Des animatrices diplômées encadrent les enfants et leur proposent un grand nombre d'activités.

Des animations ponctuelles rythment l'année parfois accompagnées d'un goûter avec les parents :

- La galette des rois,
- Carnaval
- Pâques
- Fête des mères et des pères
- Ventes de livres
- Matinée du Goût
- St Nicolas....



Des plages horaires moins fréquentées peuvent permettre une socialisation tout en douceur.

Nos tarifs sont calculés en fonction de votre quotient familial.

Nous nous tenons à votre disposition pour tous renseignements, n'hésitez pas à nous contacter.

Responsable Marie Odile COUTURIER
Crèche Galipette et Ribambelle
10 rue Justin Paul 55400 ETAIN
Tel/Fax 03 29 87 15 39

asso-petite-enfance-etain@orange.fr

Fermeture 4 semaines en Août et 1 semaine à Noël



CENTRE SOCIOCULTUREL

Rue des écoles 55400 ÉTAÏN

Tél : 03 29 87 21 41 / Site : www.cscetain.org

Mail : contact@cscetain.org

◆ **CONCOURS DE TAROT :**

samedi 12 février 2011 et samedi 12 mars 2011 à 20h

◆ **ACCUEIL DE LOISIRS :**

Le centre socioculturel d'Étain organise toutes les semaines les « mercredis récréatifs ». La directrice, Rachel PAILOT, est assistée de son équipe d'animateurs afin de faire participer les enfants à de nombreuses activités sportives, ludiques et manuelles. Les enfants sont accueillis de 7h à 19h :

- * De 7h à 9h30, de 12h à 14h et de 17h à 19h dans nos ateliers temps libre, facturés à 1,6 euros de l'heure avec 2 h de facturation minimum par jour.
- * De 9h30 à 12h (avec un accueil échelonné de 9h30 à 10h) et de 14h à 17h

◆ **ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE :**

Depuis le lundi 8 Novembre, l'accompagnement à la scolarité, organisé par le centre socioculturel d'Étain a ouvert ses portes. 10 accompagnateurs sont présents sur les communes d'Étain, Eix, Buzy et Boulogny. Les actions développées dans le cadre de l'accompagnement à la scolarité s'adressent aux enfants scolarisés des écoles élémentaires. Elles se déroulent hors du temps de l'école et sont distinctes de celles que l'école met en œuvre pour les élèves en difficulté. Il s'agit d'actions d'aide aux devoirs, d'apports méthodologiques, d'activités culturelles et plus généralement une pédagogie visant à leur redonner confiance. Les familles trouvent un accueil, des conseils, un accompagnement dans les différentes étapes de la scolarité et, si elles le souhaitent, peuvent s'impliquer dans l'encadrement des actions.

◆ **CARREFOUR EMPLOI :**

Carrefour emploi est né d'un partenariat avec Pôle emploi et le Centre Socioculturel afin de répondre aux besoins de la population quant à leur recherche d'emploi.

Julien Dupuis vous accueille au Centre Socioculturel les mardis et vendredis de 9h à 12h pour simplifier vos démarches. Vous pouvez effectuer vos recherches sur Internet, bénéficier

de conseils spécialisés, faire votre inscription, avoir un suivi personnalisé, téléphoner à des employeurs, obtenir une aide pédagogique pour la rédaction de CV et lettre de motivation, faire des simulations d'entretien d'embauche ou tous autres conseils utiles et pratiques pour vous simplifier la tâche ! M. Dupuis vous attend d'une manière conviviale autour d'un café...

◆ **LES ADOS :**

Depuis sa création, le « secteur ados » du centre socioculturel ne cesse de s'étoffer, accueillant de plus en plus de jeunes compris âgés de 12 et 23 ans de tout le canton.

Les activités proposées sont pour la plupart gratuites, se déroulant soit les mercredis de 15h30 à 19h, soit le week-end, soit pendant les vacances scolaires. Les jeunes peuvent se retrouver entre eux pour dialoguer, cuisiner, jouer à la console de jeux ainsi qu'à des jeux de groupe ou de société, faire des activités manuelles, intégrer le groupe de djembé ou tout simplement aller flâner sur Internet !

Toutes les activités ou sorties proposées sont organisées et présentées par les jeunes. Parmi celle-ci sont prévues prochainement : un tournoi de console de jeux un vendredi soir, un dîner festif confectionné par leurs soins où les bénéfices serviront pour une sortie, la confection de galettes des rois, des concerts, ... L'accueil est ouvert à tous auprès de Julien, l'animateur référent de ce secteur.

◆ **QUINZAINE CONTRE LE RACISME :**

Le Centre Socioculturel se mobilise pour proposer une fête conviviale et participative afin de sensibiliser un maximum de personnes à la discrimination, et de ce fait au racisme, via un événement culturel pendant le 2 Avril 2011

Au cours de l'après-midi, venez participer à la confection de mets de différents pays, vous détendre devant un défilé de tenues d'Afrique du nord, s'amuser devant un concert de djembé et une pièce de théâtre, écouter de la musique originale, contempler les diverses expositions ou tout simplement boire un verre... Si vous avez des idées et si vous souhaitez vous investir dans ce projet à dimension humaine et sociale, n'hésitez pas à nous contacter !

« *Que tu sois blanc, que tu sois noir, tu as la couleur de l'espoir* ». Hakim El Fakir, en classe de 4^{ème}, Lauréat du concours de slogans contre le racisme. MOBILISONS NOUS !!!

VIE PRACTIQUE

L'ASSURANCE MALADIE MEUSE

**Je me facilite la vie,
j'ouvre mon compte sur ameli.fr**

Vous voulez gagner du temps et simplifier vos démarches de santé ? Mieux suivre vos remboursements ? Pensez à ouvrir votre compte sur ameli.fr, le site de l'assurance maladie.

Grâce à ce compte personnel, vous pouvez bénéficier, à tout moment et en toute sécurité, de services spécifiques en ligne.

3 bonnes raisons d'ouvrir mon compte ameli :

Plus rapide : Je suis en temps réel mes remboursements ou le paiement de mes indemnités journalières. Je peux également connaître le montant des franchises et des participations forfaitaires qui m'ont été prélevées. **Je n'ai plus à attendre mes relevés papier, je gagne du temps.**

Plus simple : Je télécharge sur mon ordinateur un récapitulatif mensuel de mes remboursements. Il est disponible pendant 6 mois sur mon compte, et sur simple demande auprès de ma caisse, au-delà de 6 mois. **C'est moins de papier à trier.**

Plus pratique : J'échange par e-mail avec ma caisse pour obtenir des informations administratives. Je peux également commander en ligne ma carte européenne d'assurance maladie, mes attestations de droits ou d'indemnités journalières. **Je n'ai plus besoin de me déplacer.**

Comment ouvrir mon compte sur ameli.fr ?

En quelques clics, c'est fait...

- 1) Je me munis de mon numéro de sécurité sociale avec sa clef (15 chiffres) et de mon code provisoire confidentiel* (8 chiffres) envoyé par courrier.
- 2) Je me connecte sur www.ameli.fr, le site de l'assurance maladie.
- 3) Je clique sur la rubrique « Vous êtes assuré », puis sur l'espace « Accédez à votre compte ».

Pour une confidentialité totale, vous devez modifier ce code provisoire, en indiquant un nouveau code de votre choix (de 4 à 13 chiffres).

Retenez bien ce nouveau code que vous devrez utiliser pour toutes les connexions suivantes.

* En cas de perte de mon code provisoire, je fais une nouvelle demande directement sur ameli.fr. Mon code me sera envoyé par courrier sous 8 jours.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter la Caisse Primaire d'Assurance Maladie au 36 46 ou demandez conseil à l'agent d'accueil chargé de la permanence de la maison de la sécu tous les lundis de 13 h 30 à 15 h 30 en Mairie.

GDF SUEZ

Votre commune est aujourd'hui desservie en gaz naturel.

Comme vous le savez, de grands changements ont affecté le marché de l'énergie en France depuis quelques années : séparation des activités commerciales et de distribution des deux grands acteurs historiques, EDF et Gaz de France, ouverture du marché de l'énergie à la concurrence et, plus récemment, fusion de Gaz de France avec Suez, pour donner naissance à un nouvel acteur, GDF SUEZ.

Afin de vous aider à mieux comprendre ce nouveau paysage énergétique, nous nous permettons de vous rappeler les contacts utiles.

- **Urgence sécurité gaz :** appeler le GrDF au 0 800 47 33 33 (appel gratuit depuis un poste fixe).
- **Pour le raccordement au gaz naturel :** appeler le GrDF au 0 810 224 000 (prix d'un appel local).
- Si vous avez un **contrat de gaz naturel ou d'électricité Gaz de France DolceVita** : 09 69 324 324 (appel non surtaxé) OU www.dolcevita.gazdefrance.fr

Thierry GLESS,
Délégué Régional Lorraine



CONTAINERS A VERRE

De nombreux cartons de bouteilles sont retrouvés près des bennes.

Nous vous rappelons que le verre doit être déposé à l'intérieur des bennes prévues à cet effet et non à côté et vos cartons sales jetés dans votre poubelle.

RAPPEL : Les pots de yaourt, même propres, ne sont pas recyclables, à jeter dans la poubelle. Merci



NETTOYAGE DES TROTTOIRS

La Municipalité rappelle les obligations concernant les riverains des voies publiques.

Chaque propriétaire ou locataire est tenu de nettoyer les trottoirs ou l'emplacement entre sa propriété et la voie publique et ce, tout le long de sa propriété :

- ramassage des papiers
- balayage
- enlèvement des mauvaises herbes
- déneigement.

N'oubliez pas qu'en cas d'accident, c'est votre responsabilité qui peut être mise en cause !

Le personnel du G.I.P.C.E. est à votre disposition pour vous aider à nettoyer vos trottoirs par temps de neige (tél. 03 29 87 06 32).

SECURITE AUX ABORDS DES ECOLES

Le stationnement est parfois anarchique dans la ville et plus particulièrement aux entrées et sorties de l'école élémentaire, Rue Justin Paul aux feux tricolores, où la sécurité n'est pas toujours assurée.

Les enfants et les parents doivent pouvoir effectivement traverser les passages protégés en toute visibilité.

Aucun véhicule ne doit gêner la circulation des piétons.

Afin de prévenir tout accident, il est instamment demandé de respecter le code de la route :

⇒ **Pas de stationnement ou arrêt momentané sur les trottoirs**

⇒ **Pas de stationnement ou arrêt en double file sur la chaussée**

En cas de non respect de la réglementation, tout contrevenant sera verbalisé.

Jean PICART, Maire, et Anne-Marie BEAUCHET, 1ère Adjointe, sont allés à la rencontre des parents d'élèves le 10 décembre pour les rappeler à leur devoir de sécurité.



PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

Pour les personnes âgées de plus de 60 ans, les personnes handicapées privées de moyen de locomotion

Ce service a lieu **tous les jours y compris samedis, dimanches et jours fériés** ; le coût du repas livré s'élève à **6,40 €**. En cas de régime particulier, il est nécessaire de nous présenter un certificat médical.

Pour faciliter l'organisation de la préparation des repas, les **inscriptions** devront se faire la **veille au plus tard à 14 heures en Mairie d'ETAIN** (tél. 03.29.87.10.35.)

ECHOS DU CONSEIL GENERAL

Jean PICART, Conseiller Général, a déposé des vœux et des questions orales lors des séances de l'assemblée départementale.

Pour l'information de nos lecteurs, nous publions l'intégralité de ces interventions.

SEANCE DU 22 OCTOBRE 2010

QUESTION ORALE SUR LES SUBVENTIONS OCTROYEES AUX CHANTIERS D'INSERTION

Je souhaite intervenir une nouvelle fois sur les conditions d'attribution de la subvention octroyée aux chantiers d'insertion.

Cette subvention est versée en trois fois : 40% + 40% + 20%. Le reliquat de l'année 2009 a été versé le 17 juin 2010. La première participation de 40% pour 2010 a été versée le 18 août 2010. Le second versement de 40% toujours pour 2010 vient en général à la fin de l'année en cours. Quant au reliquat 2010, il viendra plus tard en 2011.

De ce fait, certains chantiers et notamment le GIPCE sont confrontés à des difficultés de trésorerie. Ils doivent chaque mois assurer les rémunérations et les charges sociales des moniteurs et salariés sous contrat.

C'est pourquoi, je sollicite un raccourcissement des délais de versement de cette subvention.

SEANCE DU 18 NOVEMBRE 2010

VŒU D'URGENCE POUR L'EXTENSION JUSQU'À ETAIN DE CERTAINES NAVETTES TGV

Depuis la mise en place des navettes TGV, je suis régulièrement intervenu pour la mise en place de navettes depuis la base du 3^{ème} RHC d'ETAIN-ROUVRES jusqu'à la gare TGV via ETAIN et VERDUN.

Rien ne bouge à ce jour. Je réprécise à nouveau ma demande. Peut-on organiser des navettes en fin de matinée le vendredi avec retour le dimanche soir ; à titre expérimental pendant un an par exemple.

Au 3^{ème} RHC, nous avons bon nombre de célibataires géographiques qui regagnent la région parisienne en fin de semaine. Pourquoi ne pas solliciter le 3^{ème} RHC pour confirmation d'un besoin justifié ?

SEANCE DU 18 NOVEMBRE 2010

VOEU D'URGENCE SUR LA NECESSITE DE DEVELOPPER LES PARCS PHOTOVOLTAÏQUES

Le 17 décembre dernier, je déposai un vœu d'urgence sur la possibilité d'installer un parc photovoltaïque sur une petite partie de la base militaire du 3^{ème} R.H.C. dont la superficie est de 450 hectares environ. J'avais recueilli un avis favorable du Chef de Corps qui transmettait le dossier à son état major.

Je vous rappelle que la réponse de ce dernier était négative. Depuis cette date, je n'ai pas de nouvelles de ce vœu d'urgence. C'est pourquoi, je me permets d'intervenir à nouveau. 20 ou 30 hectares de parc solaire à l'extrémité d'un terrain de 450 hectares ne compromettent pas la sécurité.

Il faut savoir ce que l'on veut, le Grenelle de l'Environnement et le développement durable ne peuvent se satisfaire d'une réponse négative. Il faut mettre les décisions en concordance avec les bonnes intentions.

Il me semble dans ce cas de figure que l'assemblée départementale devrait s'adresser directement au nouveau premier ministre et pourquoi pas au Président de la République pour leur demander de bien vouloir réexaminer la position négative du ministre de la Défense.

Quelle que soit la position que nous prendrons sur le parc solaire à la Gare TGV, je ne doute pas que l'assemblée départementale soutiendra cette proposition visant à installer un parc solaire à ETAIN-ROUVRES.

ELEMENTS DE REPONSE DU CONSEIL GENERAL LE 18 NOVEMBRE 2010 SUR LA NECESSITE DE DEVELOPPER LES PARCS PHOTOVOLTAÏQUES SUR DES LIEUX APPROPRIES

« Monsieur PICART souhaite que le Conseil Général saisisse les services du Premier Ministre, voire la Présidence de la République, afin de rendre possible l'installation de parcs photovoltaïques sur la base militaire du 3^{ème} RHC à ETAIN.

Je souhaite confirmer à Jean PICART que le développement des énergies renouvelables constitue un axe fort de la politique départementale mise en œuvre au travers du dispositif Meuse Energies Nouvelles et que je ne verrais

que des avantages à ce qu'une centrale solaire puisse voir le jour sur la base d'Étain.

Je vous rappelle que, suite au vœu présenté sur cette question par Jean PICART en séance le 16 décembre 2009, j'ai adressé un courrier au Préfet de la Meuse le 11 janvier 2010 qui, lui-même, l'a adressé au Ministre en charge de l'énergie le 8 février 2010.

En mars 2010, le cabinet de Monsieur BORLOO accusait réception de cette saisine et garantissait une réponse dans les meilleurs délais.

A ce jour, je n'ai reçu aucune réponse à cette requête.

Dans ce contexte, je ne vois aucun obstacle à ce qu'un courrier, mis à ma signature, soit adressé aux services du Premier Ministre afin d'attirer son attention sur ce dossier».

Yves PELTIER, Vice Président du Conseil Général

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Intervention de Jean PICART et du Groupe des Elus de gauche

Quel sens donner à ce débat d'orientations budgétaires, dans le contexte national actuel d'asphyxie des départements ?

- Les non-compensations de transferts de charges continuent à se cumuler (100 M d'euros environ),
- La réforme de la fiscalité locale la prive de tout dynamisme,
- La réforme des collectivités aggrave cet étouffement, un objectif politique voulu par le pouvoir actuel.

En Meuse, l'importance de l'endettement, que notre groupe a dénoncée lorsqu'avec votre majorité vous avez choisi cette politique, plombe encore davantage la situation. Nous ne sommes pas rassurés lorsque nous lisons dans le dernier Meuse 55 que la **situation départementale laisse votre majorité sereine**. Nous ne partageons ni cet optimisme, ni cette sérénité. Pour faire face à cette situation difficile, votre principale action est la **réduction des investissements**, solution dramatique en période de crise qui persiste particulièrement en Meuse et en Lorraine : près de 50 M en 2008, moins de 40 en 2009, réalisera-t-on les 35 en 2010 ? L'objectif annoncé de 30 en 2011 sera difficile à atteindre.

En second lieu, il vous reste à poursuivre de la « rationalisation du fonctionnement », ce qui

signifie de fait une nouvelle détérioration des politiques de solidarités et des services aux Meusiens.

Nous avons une autre ambition pour les départements, nous avons une autre ambition pour la Meuse.

Elle passe d'abord par des décisions nationales.

- Quel devenir de la proposition de loi soutenue par l'Association des Départements de France auprès des Parlementaires ?
- Une saisine du conseil constitutionnel a été entreprise par les 58 départements de gauche, pour non-respect du principe de libre administration des collectivités locales. Il s'agit de démarches individuelles commençant par un recours gracieux auprès du Premier Ministre. Le Président NAMY a annoncé que la Meuse se joindrait à cette action. A notre connaissance, à part l'annonce, aucune démarche concrète n'a été entreprise. Nous proposons, Président, que vous soumettiez à l'Assemblée, dès la prochaine séance, un rapport nous engageant solennellement à effectuer un recours gracieux auprès du Premier Ministre pour obtenir le rééquilibrage du financement des dépenses sociales obligatoires des départements et en cas d'échec de ce recours le déclenchement d'une démarche contentieuse. Nous vous apporterions alors notre soutien.

Conclusion : Alors comment, dans ce contexte, pouvez-vous sincèrement écrire dans le rapport que vous nous présentez, que le Conseil Général a la capacité de maintenir une « forte présence aux côtés des Meusiens » et de confirmer ses « ambitions en matière d'aménagement, de développement et d'animation des territoires » ?

LE BUDGET DU DEPARTEMENT 2011

- ⇒ **Voté par 18 voix contre 13.** Un budget voté dans le flou car l'Etat n'a pas encore donné tous les éléments.
- ⇒ **Budget de fonctionnement : 204 millions d'euros**
- ⇒ **Dépenses d'investissements** en diminution : **32,6 millions d'euros** (dont seulement 10,6 millions pour les routes). La réforme de la taxe professionnelle et de la fiscalité décidée par l'Etat prive la collectivité des faibles marges de manœuvre qui lui restaient.
- ⇒ **Les impôts fonciers** augmentent d'environ **3,5 %** (2% effet base décidé par l'Etat et 1,5% pour les taux votés par le Conseil Gé-

néral. Le département ne percevra plus la taxe d'habitation.

- ⇒ **Encours de la dette** : 200 millions d'euros soit **1 013 €** par habitant.
- ⇒ **Dette de l'Etat depuis 2004** = 112,3 millions d'euros. Le Président a promis une procédure à l'encontre de l'Etat pour le remboursement de cette dette.
- ⇒ **Les dépenses de solidarité** : RSA, RMI, APA, prestation de handicap, maisons de retraite, enfance placée... etc, représentent **57 % du budget**.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le 22 octobre 2010 se sont déroulées les élections partielles au Conseil Municipal des Jeunes pour la session 2010-2011, parmi les candidats de l'école élémentaire et ceux du collège. Voici les membres du Conseil Municipal des Jeunes pour 2010-2011 :

Membres 2009-2010

ANDRIN Garance	LETURC Erwan
CAPPELLI Nicolas	NEMBRINI Mathieu
CARPE Romain	PILOT Camille
LEFETZ Logan	THOMAS Lucas
LEPEZEL Emma	VIEZ RODRIGUES Perrine

Ecole élémentaire

ARRONDELLE Marius	HATIER Corentin
BILLET Allan	LAMINETTE Léo
BOURCIER Maxence	LANG Maxime
FLEURENCE Médéric	LEFLOCH Thomas
FORTUNA Duncan	PARISE Maxime
GERARD Marine	PHARIZAT Médéric
GREMLING Claire	VIEZ RODRIGUES Eddy

Collège

KALIL ZEID Saïda	PANAROTTO Helen
------------------	-----------------

Le 8 novembre 2010, le CMJ a procédé à l'élection de son Maire et de son adjoint dans la salle du Conseil Municipal, en présence de nombreux parents.

Perrine VIEZ RODRIGUES fut élu Maire et Marius ARRONDELLE son adjoint.

Les jeunes conseillers devront participer aux réunions du CMJ menées par Anne-Marie BEAUCHET et Marie-Catherine CARPE, un lundi sur deux, de 16 h 45 à 17 h 45, dans la salle Perquin (derrière la mairie) et faire des propositions à la Municipalité, soutenir des projets.

Jean PICART a félicité les membres du CMJ et a rappelé que la Municipalité est à leur écoute en permanence afin de mieux répondre à leurs souhaits.

PREMIERE FORMATION DEFIBRILLATEUR A DESTINATION DU CMJ

Le lundi 13 décembre 2010, 23 jeunes du Conseil Municipal ont suivi attentivement la formation pour utiliser un défibrillateur.

Cette formation d'une durée de deux heures, dispensée par le SAMU de Verdun, a permis aux adolescents de se familiariser avec l'appareil et de s'entraîner.

Deux infirmières et un médecin ont répondu aux questions et les jeunes ont pu, avec l'aide d'un mannequin, mettre en pratique les différents gestes à exécuter en cas de malaise.

Félicitations à tous.

LOTISSEMENT DE RIEVILLERS

Plusieurs parcelles sont encore à vendre au prix de 45 € le m².

S'adresser en Mairie au 03.29.87.10.35.

GUIDE DU SAVOIR VIVRE AVEC VOTRE CHIEN

Un peu de civisme, quelques gestes simples à pratiquer au quotidien et votre chien ne sera plus « un gêneur » pour les autres. Vous aimez votre chien ? C'est grâce à votre comportement qu'il sera accepté. Une déjection au beau milieu d'un trottoir ! De quoi vous mettre de mauvaise humeur. Il y a une solution, ramasser les déjections. Ce n'est pas très compliqué il suffit de prévoir une paire de gants ménagers et des sachets en plastic biodégradables sont à votre disposition.



L'AUTRE VISION POUR ETAIN

Nous présentons à tous nos vœux les plus sincères pour 2011

Conseil aux lecteurs (si M. le Maire persiste dans sa pratique)

Afin de comprendre les réponses apportées par M. le Maire en début de magazine, nous vous conseillons de **commencer désormais votre lecture par la page de l'opposition** « L'autre vision pour Etain » située en fin de magazine.

En effet, pour une bonne information des Stainois, l'opposition soulève des problèmes et pose des questions qu'il est indispensable de connaître avant de lire les réponses.

Incohérences et mensonges, encore et toujours...

- « L'opposition ne fait pas le poids » prétend M. le Maire.

Alors pourquoi des propos aussi agressifs de la part de M. le Maire face à une opposition qui ne fait qu'exercer son droit ?

M. le Maire ne parvient toujours pas à s'habituer à une démocratie constructive !

- Contrairement à ce que M. le Maire affirme, **l'opposition a un rôle actif de propositions** dont d'ailleurs M. le Maire

prend acte : qualité de l'eau, graines de paysage, défibrillateur, mise aux normes des ralentisseurs...

- Remplacement de la chaudière de la mairie ? ou de la salle des fêtes ? selon l'humeur du jour...

Face à la politique du coup par coup choisie par M. le Maire, l'opposition persiste à demander une **étude globale et approfondie**. Elle suggère à nouveau de contacter le Réseau Energie 55, proposé par le Conseil Général, dont l'objectif est de faire émerger des projets intégrant qualité environnementale et performance énergétique en offrant aux collectivités des conseils gratuits de spécialistes dénués de visée commerciale.

A quand une vision à long terme ?

- Rappel : Instruction civique... les conseillers municipaux, opposition incluse, font bien partie de la Municipalité telle que la présente M. le Maire dans le bulletin municipal n°40 page 2 de mai 2008.

EAU : il est irresponsable de laisser à penser que l'excès de fluor n'est pas préjudiciable à la santé !

Grâce à nos interventions, les Stainois de la ville haute sont mieux avertis quand l'eau contient trop de fluor et nous connaissons enfin les quartiers qui constituent la ville haute.

Par contre, à notre demande de mise à disposition de points d'eau potable, M. le Maire a proposé le simple robinet encadré par les WC au bas du champ de foire ! **Hygiène, où es-tu ?**

Suite au préjudice subi, nous avons demandé à M. le Maire de proposer un **dédommagement des Stainois concernés. Qu'en est-il ?**

Pour l'avenir, il est impératif de prendre des dispositions pour éliminer définitivement les problèmes de fluor. N'oublions pas que les constructions sur la ZAC du Château d'Eau et dans le lotissement de Riévillers entraîneront une augmentation des besoins en eau en ville haute.

Environnement : nous proposons

- une amélioration de la voie verte route de Damvillers en semant des graines de paysage sur la bande qui longe les propriétés.

- l'étude de la requalification de la rue de la Maternité selon les principes du développement durable.

- l'implantation en centre ville de cendriers extérieurs.

Côté CODECOM :

Communication : nous proposons l'actualisation du site internet qui permettrait, c'est un minimum, de connaître les comptes rendus des conseils communautaires.

Conformément à la loi, M. le Maire doit présenter chaque année en séance publique de conseil municipal le rapport d'activité et le compte administratif de la Codecom. Alors que le dernier conseil municipal de 2010 a eu lieu, nous attendons toujours ce rapport sur l'année **2009** !

Que fait-on de l'argent du contribuable ?

Centre touristique et culturel : 1 an après le transfert de compétence, nous proposons que les Stainois soient informés

- du bilan de fréquentation et du coût de fonctionnement de l'office de tourisme.

- du coût de fonctionnement de l'auditorium et du bilan financier des spectacles qui y sont donnés.

Bonne année à toutes et à tous.

Le 15 décembre 2010
Les élus de l'opposition

CALENDRIER DES FÊTES

JANVIER 2011

- ◆ Samedi 8 - Tarot centre social
- ◆ Samedi 8 - AG Club des Amis Stainois oxygène
- ◆ Dimanche 9 - Epiphanie maison retraite
- ◆ Mardi 11 - AG Bleu Ciel salle des fêtes
- ◆ Samedi 15 - AG AFN oxygène
- ◆ Dimanche 16 - Spectacle organisé par les Restos du Coeur salle des fêtes
- ◆ Vendredi 21 - Vœux aux associations salle des fêtes
- ◆ Samedi 22 - AG ACPG salle Perquin
- ◆ Dimanche 23 - Thé dansant AGS salle des fêtes
- ◆ Vendredi 28 - AG Echos de la Woëvre salle perquin
- ◆ Samedi 29 - AG Harmonie Stainoise salle N.LAMBERT
- ◆ Samedi 29 - Repas USEB salle des fêtes
- ◆ Dimanche 30 - Après-midi Walk salle des fêtes

FEVRIER 2011

- ◆ Samedi 5 - Repas spectacle Oxygène salle des fêtes
- ◆ Vendredi 11 - AG Etain d'Hier à Aujourd'hui bar - salle des fêtes
- ◆ Samedi 12 - Tarot centre social
- ◆ Dimanche 13 - Goûter des Anciens salle des fêtes
- ◆ Samedi 19 - Repas Bleu Ciel salle des fêtes
- ◆ Samedi 26 - Repas Team Performance salle des fêtes

MARS 2011

- ◆ Vendredi 4 - Don du sang salle des fêtes
- ◆ Samedi 5 - Concert Jean-Claude GIANADDA église
- ◆ Samedi 12 - Tarot centre social
- ◆ Dimanche 13 - Concert Handisport salle des fêtes
- ◆ Samedi 19 - Concert printemps CEMDO salle des fêtes
- ◆ Dimanche 20 - Journée de la femme salle des fêtes
- ◆ Dimanche 27 - Repas dansant Villages, Cultures et Traditions salle des fêtes

AVRIL 2011

- ◆ Samedi 2 - Téléthon merci salle des fêtes
- ◆ Du 7 au 10 - Bourse du R.A.M. salle des fêtes
- ◆ Dimanche 17 - Loto organisé par Walk salle des fêtes
- ◆ Vendredi 20 - AG Centre Social Culturel centre social
- ◆ Dimanche 24 - Journée Nationale des Déportés
- ◆ Vendredi 29 - Don du sang 15h30-19h salle des fêtes

MAI 2011

- ◆ Dimanche 8 - Cérémonie du 8 mai
- ◆ Samedi 14 - Repas dansant Hiroa Maohi salle des fêtes
- ◆ Vendredi 20 - AG Petite Enfance salle Perquin
- ◆ Samedi 21 - Prix cyclisme Ville d'Étain

ETAT CIVIL



NAISSANCES

- * JEHENNE Timéo le 9 septembre à VERDUN
- * MAZZETTI Louca le 10 septembre à VERDUN
- * BARBE Louis le 16 septembre à BRIEY
- * BEGIN Soren le 28 septembre à VERDUN
- * DESCHARMES Anna et Elsa le 7 octobre à VERDUN
- * GHISU Elisa le 14 octobre à VERDUN
- * CHANE Lina le 26 octobre à BRIEY
- * MAGNOLINI Enzo le 5 novembre à VERDUN
- * GAUTIER--SCHÜTT Jason le 16 novembre à VERDUN
- * HEITZMANN Kélia le 28 novembre à NANCY
- * RONDEAU Sarah le 29 novembre à NANCY
- * LANGE Lucenzo le 30 novembre à BRIEY
- * MARCHETTI Léonie le 30 novembre à VERDUN
- * ZEGHICHI Danya le 11 décembre à VERDUN
- * LE SEIGLE Miki le 16 décembre à QUIMPER
- * SERBINOFF Maxime le 21 décembre à BRIEY



MARIAGES

- * CORDONNIER Martial/REATO Edith le 18 septembre
- * ADAM Philippe/GUILLOUX Gaëlle le 18 septembre
- * CHAMBRELANT Hervé/VENNET Sophie le 2 octobre
- * TERIITAHU Joël/BECONCINI Frédérique le 9 octobre
- * MOUROT Christophe/MALGRAS Muriel le 16 octobre



DECES

- * BADE Jean le 10 septembre à VERDUN
- * CHARLIER/DECARREAU Germaine le 13 octobre à ÉTAIN
- * HENRIONNET Robert le 25 octobre à VERDUN
- * KRACK/MIRONOFF Wanda le 26 octobre à ÉTAIN
- * LEFEVRE Marcel le 5 novembre à VERDUN
- * LACROIX/NOISETTE Blanche le 9 novembre à ÉTAIN
- * CLAUSSIN Jean le 17 novembre à VERDUN
- * MOUNY Daniel le 1er décembre à ÉTAIN
- * DIDIER/MORBOIS Lucette le 2 décembre à BRIEY
- * ZABLOCKI Michel le 3 décembre à ÉTAIN
- * TONNELLATTO/POTIER Bernadette le 4 décembre à VERDUN
- * HENGEL/LEMPEREUR France le 7 décembre à ÉTAIN
- * CHRETIEN/ARTISSON Marie-Louise le 7 décembre à ÉTAIN
- * DYJA Joseph le 7 décembre à VERDUN
- * NIKEL Jean-Marie le 12 décembre à ÉTAIN
- * BORIA Filippo le 18 décembre 2010 à VERDUN
- * BETTOCCHI/SARAGONI Philomène le 21 décembre à ÉTAIN
- * BEAUFORT Pierre le 22 décembre 2010 à VERDUN
- * GERARD/LAURENT Odette le 28 décembre 2010 à ÉTAIN



Repas des Anciens 10 octobre 2010



Arrivée de Christine BECKER, nouvelle DGS
2 novembre 2010



Nouveau CMJ 8 novembre 2010



Flamme Soldat inconnu—CMJ à Verdun
9 novembre 2010



Cérémonie du 11 novembre 2010



Sainte Barbe 5 décembre 2010



Salon de la poupée 12 décembre 2010



Remise des trophées aux sportifs 17 décembre 2010

Mentions Légales :

Directeur de publication : Jean PICART,
 Responsable communication : Thierry MINARIE
 Frappe, mise en page et édition par les services municipaux
 Articles publiés sous la responsabilité de leurs auteurs

Mairie d'ETAIN

Place J.Baptiste Rouillon, BP32, 55400 ETAIN
 ☎ 03.29.87.10.35 - 📠 03.29.87.17.02
 ✉ mairie@ville-etain.fr
 Internet : www.ville-etain.fr